

MasterCast[®] 730S

Adjuvant plastifiant

Description

L'adjuvant MasterCast 730S est un plastifiant de nouvelle génération basé sur la technologie de dispersion polycarboxylate MasterGlenium[®]. Cette composition chimique unique maximise l'efficacité de production par sa dispersion de ciment et son mécanisme de lubrification réactive.

Utilisations

Recommandé pour :

- Blocs de béton
- Pavés
- Murs de rétention
- Tuiles en béton pour toiture
- Tuyaux
- Dalles évidées

Caractéristiques

- Texture peu ou modérément rugueuse
- Dispersion avancée du ciment et des pigments
- Facilite l'écoulement et permet une extrusion optimale du béton

Avantages

- Améliore le taux de production
- Améliore l'apparence
- Améliore la résistance à la compression et à la flexion
- Augmente la compaction
- Réduit les ruptures et les rejets
- Réduction potentielle de la quantité de ciment
- Améliore la durée des moules et pièces de machinerie
- Augmente la marge générale de profit

Principes d'utilisation

Dosage : Il est recommandé d'utiliser l'adjuvant MasterCast 730S à un dosage de 130-980 ml/100 kg (2-15 on./100 lb) de ciment. Pour des applications en maçonnerie de béton, le dosage type est de 130-325 ml/100 kg (2-5 on./100 lb) de ciment. Consultez votre représentant de Master Builders Solutions si des dosages hors normes sont considérés.

Gâchage : Pour une efficacité maximale, ajouter l'additif MasterCast 730S après le mouillage des agrégats et du ciment, et après qu'au moins 75 % de la quantité totale d'eau ait été ajoutée. Allouer au moins 90 secondes de plus au temps de malaxage, une fois que le MasterCast 730S a été ajouté.

Entreposage et manutention

Température d'entreposage : Si l'adjuvant MasterCast 730S venait à geler, laisser dégeler à 2 °C (35 °F) ou plus et reconstituer complètement par une légère agitation mécanique. Ne pas utiliser de dispositif à air comprimé pour le brassage.

Entreposage : L'adjuvant MasterCast 730S se conserve pour un minimum de 12 mois. Selon les conditions d'entreposage, il est possible que sa durée de vie soit supérieure à celle mentionnée. Consultez votre représentant de Master Builders Solutions afin de connaître les procédures et dosages recommandés pour l'utilisation du MasterCast 730S lorsque la durée de vie de celui-ci est expirée.

Emballage

L'adjuvant MasterCast 730S est disponible en barils de 208 L (55 gal.), en bacs de 1041 L (275 gal.), en seaux de 11.36 L (3 gal.) et en vrac.

Document connexe

Fiche signalétique Santé-Sécurité : L'adjuvant MasterCast 730S

Informations supplémentaires

Pour des informations additionnelles sur l'adjuvant MasterCast 730S, consultez votre représentant de Master Builders Solutions.

Master Builders Solutions développe des technologies pour l'industrie de la construction, permettant ainsi aux gens de mieux construire. Nous sommes présents dans environ 40 pays et exploitons 35 sites de production comptant plus de 1 600 employés. Nous développons, produisons et commercialisons des adjuvants chimiques de haute qualité ainsi que des technologies de base adjacentes afin de relever les défis d'aujourd'hui et de soutenir un avenir décarboné. Notre personnel joue un rôle essentiel et associe des technologies de pointe à un héritage de marque solide afin de dépasser les attentes de nos clients et d'assurer une création de valeur continue.

Avis de garantie limitée

Master Builders Solutions Admixtures US, LLC ("Master Builders Solutions") garantit que ce produit est exempt de tout défaut de fabrication et respecte les propriétés techniques du présent Guide de données techniques, s'il est utilisé comme indiqué pendant sa durée de vie. L'obtention de résultats satisfaisants dépend non seulement de la qualité des produits, mais aussi de nombreuses circonstances indépendantes de notre volonté. **MASTER BUILDERS SOLUTIONS N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR SES PRODUITS, NOTAMMENT DES GARANTIES MARCHANDES OU DE CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER.** Le seul et unique recours de l'acheteur pour toute réclamation concernant ce produit, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations faisant état d'une violation de garantie, de négligence, de responsabilité stricte ou autre, est l'expédition à l'acheteur d'une quantité de produit égale à celle qui n'est pas conforme à la garantie ou le remboursement du prix d'achat de ce produit, à la seule discrétion de Master Builders Solutions. Toute réclamation concernant ce produit doit être reçue par écrit dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'expédition. L'acheteur renonce aux réclamations déposées après ce délai. **MASTER BUILDERS SOLUTIONS NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF (Y COMPRIS LA PERTE DE PROFITS) OU PUNITIF DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.**

L'acheteur doit déterminer l'adéquation des produits à l'utilisation prévue et assume tous les risques et responsabilités à cet égard. Ces renseignements, et tout autre conseil technique formulé ultérieurement, reposent sur l'expérience et les connaissances actuelles de Master Builders Solutions. Cependant, Master Builders Solutions n'assume aucune responsabilité quant à la communication de tels renseignements ou conseils, y compris dans la mesure où ces renseignements ou conseils peuvent être liés aux droits de propriété intellectuelle de tiers, en particulier les droits de brevet. De plus, aucune relation juridique ne peut être créée ou entraînée par la présentation de ces renseignements ou conseils techniques. Master Builders Solutions se réserve le droit d'apporter des changements selon les progrès technologiques et les développements ultérieurs. L'acheteur du ou des produits doit les tester pour déterminer leur adéquation à l'application et l'utilisation prévues avant de procéder à leur application complète. Seuls des experts qualifiés peuvent vérifier le rendement du produit décrit ici en procédant à des essais.